



Paris, le 19 janvier 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La médecine thermale au salon des Thermalies du 19 au 22 janvier 2023 Stand B 12 - Carrousel du Louvre 99, rue de Rivoli – Paris 1<sup>er</sup>**

Après avoir traversé deux années difficiles liées aux diverses fermetures dues à la pandémie de Covid-19 et subi d'importantes pertes financières, l'activité thermale a pu reprendre sans interruption tout au long de la saison et sans connaître de cluster au sein des 113 établissements thermaux grâce aux mesures sanitaires mises en œuvre par la profession. En 2022, **437 000 curistes** ont suivi une cure thermale médicalisée.

Pour ces derniers, ce retour en station thermale a signifié une meilleure maîtrise des symptômes douloureux, une amélioration des capacités fonctionnelles et, pour certains, une pause dans les traitements médicamenteux.

Le thermalisme renforce ainsi son rôle d'acteur de santé par les résultats prouvés de la médecine thermale et par son implication dans la recherche.

Mais, l'année 2022 subit encore une baisse de 24.6% par rapport à 2019 (580 000 curistes), année de référence.

**11 500 emplois directs non délocalisables dépendent du thermalisme et des dizaines de milliers d'autres emplois, indirects et induits, se répartissent sur des territoires dont la vitalité repose sur l'activité thermale.**

Les Thermalies seront aussi l'occasion d'accueillir plus de **70 stations thermales**, des professionnels, des médecins, des responsables de soins qui durant quatre jours proposeront au grand public un panorama complet de l'offre thermale.

**Afin de mieux comprendre les attentes des Français vis à vis de la médecine thermale, un sondage Toluna-Harris Interactive pour le CNETh a interrogé cet automne un échantillon représentatif de la population française, 2.199 personnes âgées de 18 ans et plus.**

- **La médecine thermale**

La médecine thermale contribue à la prise en charge des affections chroniques, des addictions et peut accompagner le vieillissement.

La crénothérapie, ou soin par l'eau de source thermale est un élément complémentaire de l'éventail des propositions thérapeutiques.

Les cures sont indiquées pour des maladies chroniques, face à des échecs, refus ou contre-indications thérapeutiques, en accompagnement d'un traitement classique ou en prévention de complications.

La spécificité de la cure tient à son impact global sur la santé des malades. Elle a aussi des effets spécifiques liés aux mécanismes d'action des produits thermo-minéraux. Ces effets sont en rapport avec leur constitution physicochimique. Ils provoquent une stimulation de divers systèmes de l'organisme : notamment système de contrôle de la douleur, système anti-oxydatif, anti-stress, anti-inflammatoire, immuno-modulateur, métabolismes...

Par ailleurs, le séjour thermal favorise la démarche rééducative et éducative, participe au maintien du lien social. La médecine thermale le plus souvent contribue à améliorer les capacités fonctionnelles et la qualité de vie de malades porteurs d'affections chroniques incapacitantes et contribue à stabiliser les affections.

- **La recherche thermale**

Aujourd'hui, l'exploration des **nouveaux champs de compétence et des nouveaux formats de cure prend une place croissante ; cette approche concerne la prévention, la participation aux soins de suite, l'accompagnement du vieillissement, la participation à la production de données de santé publique.**

Les études cliniques qui illustrent le SMR (Service Médical Rendu) ou le SMER (Service Médico-Économique Rendu) par la cure thermale se poursuivent. A ce jour **18 études cliniques** ont été menées à leur terme et publiées dans des revues internationales de langue anglaise avec facteur d'impact (16 publications au total) et 4 sont en cours de publication ou de traitement des données.

**Globalement 8 études sont en cours de réalisation, 4 études sont en cours de mise en place.**

L'année 2022 aura vu la publication de trois études : **CPS** (Consultation Prévention Senior) prise en charge de la fragilité, publiée dans *Journal of Aging Research* ; **FIETT**, prise en charge de la fibromyalgie, publiée dans *International Journal of Environmental Research and Public Health* ; **Psothermes**, prise en charge du psoriasis en plaques, publiée dans *International Journal of Biometeorology*.

L'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale) a toujours cherché à **promouvoir des études cliniques avec tirage au sort et comparateur (essai contrôlé randomisé : ECR)** attachant une attention toute particulière, à la puissance statistique, à l'analyse en intention de traiter, à l'utilisation de critères de jugement pertinents, validés et quantifiables. L'AFRETh, continue sa campagne de recherche et y consacre chaque année en moyenne 1 million d'euros. Elle devrait pouvoir présenter, dans les mois qui viennent, les résultats de plusieurs études notamment dans le domaine de la rhumatologie.

- **« Les Français et la médecine thermale », sondage Toluna-Harris Interactive pour le CNETH**

**Innovante quoique depuis longtemps ancrée dans les pratiques médicales françaises, la médecine thermale se positionne à la croisée des chemins de nombreuses spécialités et spécificités. Elle est aujourd'hui thérapeutiquement reconnue...**

Le thermalisme apparaît comme un secteur assez bien connu des Français : près de 3 Français sur 4 déclarent en avoir entendu parler. Plutôt bien identifié, le secteur jouit d'une très bonne image auprès de ces derniers. Les aspects bénéfiques des cures thermales en elles-mêmes sont très nettement identifiés (efficacité, compétence des personnels, amélioration de la qualité de vie, prévention, traitement des maladies chroniques, etc.) ...

La médecine thermique est considérée comme une pratique médicale qui se suffit à elle-même par 26% des Français et comme une pratique médicale venant en complément d'autres soins par 67% d'entre eux...

Aujourd'hui, de nombreux Français indiquent avoir personnellement déjà fréquenté un établissement thermal, et révèlent des expériences concluantes dans la grande majorité des cas...

Le remboursement des cures thermales par la sécurité sociale apparaît comme un enjeu majeur (87% le soutiennent)...

Les établissements thermaux sont perçus comme des structures pouvant proposer des solutions innovantes aux problèmes de santé de demain et notamment au vieillissement de la population (86%) ...

- 91% des Français ont une bonne image de ma médecine thermique et de la cure thermique
- 91% des Français pensent que la cure thermique est bénéfique pour la santé
- 82% des Français préconiseraient une cure thermique à un proche
- 67% des Français pourraient envisager de faire une cure thermique classique
- 87% des Français demandent que la cure thermique continue à être prise en charge
- ...

**Méthodologie :** Enquête réalisée par Toluna Harris Interactive en ligne du 4 au 11 octobre 2022 auprès d'un échantillon de 2 199 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et taille d'agglomération de l'interviewé(e).

#### • Le thermalisme français en quelques chiffres

- **90** stations thermales sont en activité sur le territoire français, **113** établissements thermaux.
- **770** sources en France, soit 20% du capital thermal européen.
- **850** médecins thermaux exercent dans les stations thermales.
- Plus de **10 millions** de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **437 000** curistes ont séjourné en moyenne 18 jours dans les stations thermales françaises **en 2022** vs 580 000 curistes en 2019.
- **11 500** emplois directs non délocalisables.
- Depuis 2004, plus de 14 millions d'euros ont été consacrés à la recherche thermique.
- **4,9 milliards d'euros**, c'est le volume d'activité généré chaque année par la filière thermique.
- **10% à 15%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti.
- Ces dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés et les stations thermales ont consenti d'importants investissements.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100 curistes** supplémentaires génèrent en effet **6 emplois** nouveaux.
- **71%** des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermique représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est de seulement **0,15%** du budget de l'Assurance Maladie.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Établissements Thermaux) regroupe l'ensemble des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration de la prise en charge thérapeutique et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'État et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

### **Contact presse**

#### **Agence Service Compris**

Bertrand de Tilleul - +33 (0)6 10 34 60 46

[bdetilleul@service-compris.com](mailto:bdetilleul@service-compris.com)